La TOUR DE GARDE

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXVme Année — No 7

Journal bimensuel — 1er Avril 1937

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117, Adams Street — Brooklyn, N. Y., U. S. A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et leur paix sera grande » (Esaïe 54: 13; D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que tous ceux qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.—	
Belgique:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:

Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg : .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Responsable en Suisse: F. Zurcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
6801 Printed in Switzerland

Annuaire 1937

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que l'Annuaire de la Société paraîtra ce mois. Il contiendra le rapport détaillé du président de la Société sur l'œuvre que Jéhovah, par ses témoins et leurs compagnons, a accomplie sur toute la terre durant l'année de service 1935/36. Ses exposés sont d'une grande valeur, surtout par rapport à la guerre menée actuellement contre les partisans fanatiques de la religion. On y trouvera également un bref commentaire du président sur le texte pour l'année 1937, ainsi qu'un texte biblique pour chaque jour de l'année accompagné d'un commentaire emprunté à « La Tour de Garde ». En haut à droite de chaque texte se trouvera, entre parenthèses, un numéro indicateur du cantique se rapportant au texte à méditer. Comme ce livre (broché) ne pourra être tiré qu'à un nombre d'exemplaires restreint, et que par conséquent les frais d'impression seront assez élevés, le prix de l'exemplaire a dû être fixé à fr. s. 1.75; ff. 8.—; fr. b. 11.—, franco de port.

Nous prions les bibliothécaires des groupes ainsi que tous les lecteurs individuels de « La Tour de Garde » d'adresser, sans délai, leurs commandes au bureau de leur pays.

« Protection » — une nouvelle brochure

La *Protection!* Qui peut l'acheter? Les gangsters détrousseurs grassement payés ne peuvent l'offrir. Et pourtant elle est à la portée du plus pauvre. Cet opuscule, écrit par un juriste, l'écrivain le plus abondant et le plus grand conférencier par T.S.F. de l'époque, vous offre le moyen de vous l'assurer. Ne vous laissez plus dépouiller de votre argent péniblement gagné, par la plus subtile et la plus ignoble des tromperies. Ne soyez plus un jouet que l'on vole et que l'on mystifie à plaisir pour votre plus grand malheur et votre ultime anéantissement. Les événements qui se précipitent en toute hâte vous incitent à *lire cette brochure* pour votre bien personnel, celui de votre famille et de vos amis.

Prix: en Suisse fr. —.15, en France fr. —.50, en Belgique fr. —.75.

« Guerrier fidèle »

La période de travail qui porte ce nom, et à laquelle est particulièrement fait allusion dans la lettre que frère Rutherford adresse « Aux fidèles de toute la terre », englobe neuf jours, soit *du 27 Mars au 4 Avril.* Ce sera une campagne universelle durant laquelle les proclamateurs offriront une série à trois brochures et une autre à cinq. Les deux séries contiendront la nouvelle brochure *Protection. L'Informateur* vous donne d'autres détails. Les serviteurs des groupes et nos lecteurs isolés sont priés d'envoyer promptement, au bureau de leur pays, leur rapport sur le temps employé au service de la mission et les résultats obtenus.

Programmes des causeries par Radio

(Les heures indiquées sont celles de l'Europe occidentale)

WALLONIA-BONNE ESPÉRANCE (Belgique).
Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 7 h. 00 à 7 h. 15

RADIO E. A. Q. MADRID (Espagne)
Longueur d'onde 30 m 43

En anglais:
Jeudi (nuit du mercredi) .... 0 h. 15 à 0 h. 20
Dimanche (nuit du samedi) .... 0 h. 15 à 0 h. 20

En espagnol:
Dimanche .... 23 h. 45 à 23 h. 50

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXVme Année | 1er Avril | No 7

Les dispositions prises par Jéhovah

(1ière partie)

« Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur » (Rom. 6: 23).

JEHOVAH savait, depuis le commencement, que toute l'humanité, tombée dans une misère extrême, aspirerait à la vie et s'accrocherait à ce qui pourrait la lui conserver; aussi a-t-il pris d'amples dispositions en faveur de ceux qui donneraient leur attention à sa parole. Lorsque Dieu eut créé l'homme parfait à son image, il lui fit connaître sa loi et l'avertit qu'en la violant il encourrait la mort. Satan conduisit ensuite l'homme dans la mort et lança à Dieu un défi que nul homme pourrait obtenir la vie éternelle dans les conditions fixées par Dieu; car nul homme, soumis à l'épreuve, n'observerait sa loi. Ce défi a soulevé une question litigieuse en ce qui concerne la parole et le nom de Jéhovah. Toute la création du ciel devait, naturellement, savoir que la souveraineté de Jéhovah avait été contestée par Satan, et c'est pourquoi tous se demanderaient: Qui sortira vainqueur? Une partie des anges donnèrent leur foi à Satan et se joignirent à lui sur le chemin du mépris de Dieu et de l'iniquité. Les autres, par contre, demeurèrent fermes et intègres dans leur foi en Jéhovah et leur obéissance envers lui. Bien que Dieu ait fait connaître son dessein de détruire Satan et tous ses gouvernants iniques, et qu'il ait énoncé cette sentence de mort, il ajourna cependant l'exécution de ce jugement contre Satan et lui a laissé la vie pour un temps déterminé, avec toute liberté d'agir à sa guise. Dieu a fait connaître, en même temps, qu'à l'époque prévue, il manifesterait sa puissance souveraine, ferait publier son nom dans tout l'univers et réhabiliterait ainsi complètement son nom. La Bible renferme le récit de la parole et des desseins de Dieu et déclare qu'ils se réaliseront. « Je l'ai conçu, et je l'exécuterai. » « Ma parole ... ne retourne point à moi sans effet » (Es. 46: 11; 55: 11). Quelques rares personnes ont maintenu fermement leur foi en Dieu et leur obéissance envers la parole divine. La majorité des gens se trouvent sous la domination de Satan et ont marché dans sa voie inique. L'humanité vit maintenant dans une terrible détresse, dans la crainte et la perplexité. Les dispositions prises par Dieu constituent l'unique espérance de l'homme; il importe qu'on le sache. Le témoignage concernant la parole de Dieu doit être publié maintenant, afin que tous les hommes de bonne volonté et au cœur sincère puissent connaître ses dispositions et sachent que Dieu est le Dieu très-haut, tout-puissant, et éternel.

2 Durant des siècles, Jéhovah a fait publier, parmi les nations, sa règle immuable: « Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur » (Rom. 6: 23). Ils sont relativement peu nombreux les hommes qui ont prêté attention à cette règle. La plupart d'entre eux ont suivi les philosophies humaines provenant du diable. Tout le monde désire vivre, mais la plupart des hommes ont été rendus aveugles pour ce qui est du chemin de la vie, parce que les serviteurs de Satan leur ont fait croire qu'il n'y a point de mort, et qu'au jour du trépas l'âme de celui qui est un membre de « l'église » ou de la « population catholique » et dont les péchés n'ont pas été expiés ira au purgatoire; ils leur ont fait croire aussi qu'en échange d'offrandes, le temps des souffrances dans le purgatoire peut être abrégé, après quoi l'âme peut entrer dans sa demeure éternelle, dans un état de béatitude céleste.

3 Jéhovah est la source de la vie. Nulle créature ne peut vivre sans l'agrément de Dieu. Jéhovah envoya son Fils bien-aimé sur la terre, après l'avoir fait à l'image de l'homme imparfait, et il autorisa le diable à éprouver Christ Jésus de toutes les manières possibles, même de l'accuser faussement du crime abject de sédition et de trahison, le fit soumettre à un semblant d'interrogatoire et sur foi des déclarations mensongères et parjures de certains témoins, le fit condamner à la mort ignominieuse d'être pendu au bois. Dans toutes ces épreuves Jésus demeura inébranlablement fidèle à son Père et il maintint toujours son intégrité envers Dieu. Jéhovah ressuscita Jésus de la mort et lui remit le plus grand de tous les dons. Il est écrit à propos du Seigneur Jésus: « Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même » (Jean 5: 26). Les dispositions prises par Jéhovah en faveur du genre humain consistent à avoir donné à Christ Jésus la vie éternelle et l'immortalité ainsi que tout pouvoir de donner la vie à ceux qui obéissent aux commandements de Dieu. C'est pourquoi Jésus déclare: « Je suis le pain vivant qui est descendu

du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde» (Jean 6:51). «Jésus lui dit: Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi» (Jean 14:6). Il n'y a pas d'autre chemin pour obtenir la vie.

4 Jéhovah a fourni une multitude de preuves, écrites dans sa parole, qu'il a connu la fin depuis l'origine. Aujourd'hui ces preuves, ainsi que leur compréhension et la connaissance de leur importance ont été révélées à ceux qui aiment Jéhovah et le servent, et ces derniers sont tenus de faire connaître ces vérités à d'autres, par la publication mondiale du nom de Jéhovah et l'annonce des dispositions prises par lui en faveur de l'homme.

Drames prophétiques

5 Il y a de nombreux siècles Jéhovah se servit d'hommes qui jouaient leur rôle dans des drames prédisant prophétiquement ses desseins ainsi que la manière de les accomplir, et ces drames étaient dirigés par Dieu lui-même. Maintenant il révèle leur signification à ses serviteurs fidèles et obéissants. A différents points de vue ces drames jettent de la clarté sur les desseins de Jéhovah et leur accomplissement. Cette clarté, se reflétant sur le visage de Christ Jésus et de là sur la classe du temple, la remplit de joie. Parmi ces drames qui se sont déroulés et qui ont été écrits il y a longtemps, on trouve celui de Joseph et de ses frères; la révélation de ce drame met une lumière abondante dans l'esprit et dans le cœur de tout homme qui connaît Jéhovah et le sert; il éclaire pareillement d'autres qui par suite de la publication de la vérité parviennent à la connaissance de Dieu et de Christ Jésus.

6 A tout enfant qui a reçu une instruction biblique, il a été contée l'histoire de Joseph et de ses frères; mais nul n'a compris la signification de cette histoire, parce que nul ne peut comprendre la signification de ces drames prophétiques avant le temps fixé par Dieu pour les expliquer. C'est Dieu lui-même qui donne lieu aux circonstances qui accomplissent ces images prophétiques; lorsque tous les acteurs se trouvent sur la scène et que chacun joue le rôle qui lui est dévolu, le Seigneur éclaire la prophétie, de sorte que tous ceux qui aiment la justice et l'humilité, puissent comprendre les événements. Il semble indiqué ici de donner d'abord un aperçu bref et résumé du drame prophétique concernant Joseph et ses frères avant d'examiner, ensuite, le texte biblique en détail. Il y a devant nos yeux une image magnifique qui émeut le cœur de quiconque aime Dieu et le sert. Elle révèle les dispositions merveilleuses prises par Jéhovah, dans sa bonté insondable, en faveur de ses créatures; aussi est-il de la plus grande importance de bien comprendre et d'apprécier à sa juste valeur les dispositions que Dieu a prises.

7 Jacob était le petit-fils d'Abraham, et par la grâce de Dieu il avait obtenu de son grand-père le droit d'aînesse. Les circonstances qui entourèrent la naissance de Joseph et ses premières expériences, nous permettent d'avoir un meilleur aperçu sur le développement du drame prophétique; c'est pourquoi nous allons examiner quelque peu l'origine de Joseph. Son père terrestre était Jacob, et le père de Jacob était Isaac. Lorsque Isaac eut atteint 131 ans et que son fils Jacob eut atteint l'âge mûr, il donna à son fils le droit d'aînesse. Esaü, le frère jumeau de Jacob, le persécuta, parce qu'Isaac lui avait accordé sa bénédiction, et c'est pour cela que Jacob s'enfuit chez Laban, au pays de Syrie où il prit pour femme Léa, une fille de Laban. Plus tard Laban lui donna également Rachel pour épouse. Comme ses femmes étaient stériles pendant quelque temps, Jacob avait pris, avec leur assentiment, deux femmes illégitimes. Ces quatre femmes lui donnèrent des enfants. Rachel fut longtemps stérile et pendant ce temps Léa donna six fils à Jacob. Rachel fut très affligée de sa stérilité. Mais au temps qu'il avait fixé, Dieu l'exauça et la délivra de l'opprobre. «Dieu se souvint de Rachel, il l'exauça, et il la rendit féconde. Elle devint enceinte, et enfanta un fils, et elle dit: Dieu a enlevé mon opprobre. Et elle lui donna le nom de Joseph, en disant: Que l'Eternel m'ajoute un autre fils!» (Genèse 30:22 à 24).

8 Isaac était encore en vie lorsque son petit-fils Joseph vint au monde; il vécut encore vingt-neuf ans après cette naissance. Quelques années après la naissance de Joseph, Jacob reçut de sa femme bien-aimée, Rachel, un autre fils, et la naissance de ce fils coûta la vie à Rachel. Lorsqu'elle fut sur le point de mourir, elle donna à son second fils le nom de «Ben-Oni», ce qui signifie «fils de mes peines». Mais son père, Jacob, qui l'avait engendré, l'appela Benjamin, ce qui signifie «fils de ma droite».

9 Jacob eut douze fils avec les quatre femmes susmentionnées. Les fils que lui avait donnés Léa, étaient Ruben, le premier-né, Siméon, Lévi, Juda, Issacar et Zabulon (Gen. 35:23). Ceux de sa femme illégitime Zilpa étaient Gad et Aser (Gen. 35:26). De sa femme illégitime Bilha il eut Dan et Nephthali et sa femme bien-aimée Rachel lui enfanta Joseph et Benjamin (Gen. 35:24, 25), frères de même sang. Les autres dix fils de Jacob, par contre, étaient leurs demi-frères. Les rapports entre Joseph et Benjamin étaient, bien entendu, plus étroits que ceux existant entre eux et les autres dix fils. Jacob avait à peu près 91 ans lorsqu'il eut Joseph; il avait 108 ans quand Benjamin vint au monde; c'est ainsi que Joseph et Benjamin étaient des fils que Jacob avait eu «dans sa vieillesse» (Gen. 37:3). Lorsque Jacob, après une absence très longue en Syrie, revint dans sa patrie, Dieu lui envoya son ange et lui fit dire qu'il devait désormais s'appeler *Israël:* «Ton nom ne sera plus Jacob, mais tu seras appelé Israël; car tu as lutté avec Dieu et avec des hommes, et tu as été vainqueur» (Gen. 32:28).

10 Lorsque Joseph fut devenu un jeune homme de dix-sept ans, il devint berger et garda le troupeau de son père. Ses demi-frères gardaient les troupeaux de leur père à Sichem. Jacob, appelé maintenant Israël, envoya son fils Joseph à Si-

chem, pour s'informer de l'état de ses frères et des troupeaux et pour rapporter des nouvelles à son père. Mais quand Joseph parvint à destination, il apprit que ses frères étaient partis pour Dothan. Joseph s'y rendit pour trouver ses frères et lorsqu'ils le virent venir, ils formèrent aussitôt un complot contre lui pour se débarrasser de lui. Ils le haïssaient, en effet, parce que leur père l'aimait plus qu'eux, ainsi qu'il ressortait nettement de la manière dont il traitait Joseph. Ce dernier eut, en outre, deux songes; il les avait racontés à ses frères, ce qui n'avait fait qu'accroître leur haine et leur jalousie. Ils mirent à exécution leur complot, s'emparèrent de Joseph et le jetèrent dans un puits. Ils prirent sa tunique multicolore que Jacob lui avait fait et la trempèrent dans le sang d'un bouc, afin de faire croire que Joseph avait été tué. Puis ils vendirent Joseph à des marchands qui se rendaient en Egypte et retournèrent à la maison paternelle, avec la tunique tachée de sang; ils firent comprendre à leur père que Joseph avait été dévoré par les bêtes sauvages. Jacob était ainsi convaincu de la mort de son fils. Celui-ci fut conduit en Egypte et vendu comme esclave à un officier de Pharaon (Gen. 37: 1 à 28). Joseph servit comme esclave, pendant un certain temps, jusqu'à ce que vint le temps fixé par Dieu pour l'employer d'une autre manière; il fut élevé par Pharaon à la plus haute fonction à côté de celle du roi d'Egypte, et devint l'homme le plus important de l'Egypte. Il sauva la nation de la famine et par conséquent de la mort.

[11] Le nom « Joseph », comme le montre le récit, a un double sens. Au temps de sa naissance, sa mère, Rachel, dit: « Dieu a enlevé mon opprobre », et elle lui donna le nom de « Joseph », ce qui signifie « celui qui éloigne », c'est-à-dire celui qui éloigne l'opprobre. Puis Rachel dit: « Que l'Eternel m'ajoute un autre fils », ce qui signifie « celui qui multiplie ». Elle prédit ainsi que celui préfiguré par Joseph serait le réhabilitateur du nom de son Père, qu'il enlèverait l'opprobre de son nom et deviendrait celui qui multiplie, en augmentant le nombre de ceux qui maintiennent leur intégrité envers Dieu et qui glorifient son nom.

Acteurs et rôles

[12] Il y a de nombreux siècles, Jéhovah mit en scène un grand drame prophétique dans les pays de Canaan et d'Egypte. A l'aide de ce drame il prédit la manifestation de sa bonté à l'égard de l'humanité. Dans ce drame chaque personne joua son rôle, sans cependant comprendre la signification réelle de sa façon d'agir. Jéhovah Dieu était le régisseur de ce drame dont chaque partie a une signification profonde. Les acteurs et les rôles que chacun d'eux jouait, ainsi que la signification symbolique de ces rôles, peuvent être compris maintenant, parce que le temps est venu que Dieu a fixé pour les révéler à ceux qui l'aiment et le servent. La révélation de ce drame et d'autres semblables réjouit le cœur de l'homme de Dieu et le rend apte à reconnaître le fait que « tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience, et par la consolation que donnent les Ecritures, nous possédions l'espérance » (Romains 15: 4).

[13] Au temps actuel où les ténèbres recouvrent le monde, où une profonde obscurité enveloppe les peuples, où règnent parmi les hommes une grande détresse et la perplexité, la révélation de ce drame prophétique aux témoins de Jéhovah et leur transmission de cette connaissance aux affligés apporteront la joie à ceux de Sion, la paix et le bonheur aux hommes qui entendent et cherchent la droiture et l'humilité; l'assurance leur est ainsi donnée, en effet, que Jéhovah a pris, pour tout temps de détresse d'amples dispositions en faveur de ceux qui l'aiment et le servent. Un aperçu très bref a été donné d'abord de la partie qui sert d'introduction au drame. Voici maintenant les principaux acteurs ainsi qu'une brève explication de la signification du rôle joué par eux.

[14] *Jacob,* appelé plus tard Israël, représente Jéhovah Dieu dans ce drame prophétique. C'est à Jacob qu'avait dit Jéhovah: « Toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité », paroles que Jéhovah avait déjà adressées à Abraham, le grand-père de Jacob (Gen. 28: 14).

[15] *Rachel,* la femme que Jacob aimait spécialement et qui était demeurée stérile pendant de longues années, représente Sion, l'« épouse » de Dieu, c'est-à-dire l'organisation de Jéhovah, qui donne naissance à ses enfants bien-aimés (Esaïe 54: 1 à 7).

[16] *Joseph,* le fils bien-aimé et premier-né de Jacob, que lui avait donné sa femme Rachel, représente, dans le drame prophétique, Christ Jésus, le Fils bien-aimé de Dieu. Pendant les sept années de la famine régnant en Egypte et dans les pays environnants, Joseph était, dans le symbole ou dans un sens restreint, la « postérité » de Jacob, en laquelle toutes les familles de la terre qui lui obéissent doivent être bénies et maintenues en vie (Gen. 41: 55 à 57). Joseph représentait, par conséquent, particulièrement Christ Jésus, la « postérité d'Abraham » selon la promesse (Gal. 3: 8, 16). L'église de Dieu, c'est-à-dire la classe de personnes choisies dans le monde pour le nom de Jéhovah et devenues membres du corps de Christ, est comprise dans le rôle joué par Joseph, et cela notamment en ce qui concerne le « reste ». Celui-ci joue naturellement, lors de l'accomplissement de la prophétie, un rôle subordonné à celui qui est plus grand que Joseph. Il est devenu une partie de la postérité de la promesse, car il fait partie des membres du corps de Christ (Gal. 3: 29).

[17] *Benjamin,* avec son véritable frère Joseph, jouait dans ce drame prophétique, le rôle par lequel était représentée la famille royale de Jéhovah, dont le Fils et chef est Christ Jésus. Lorsque Joseph, lors de sa naissance, eut reçu un nom de Rachel, cette dernière dit: « Que l'Eternel m'ajoute un autre fils! » Elle prononça ainsi des paroles prophétiques à propos de la future naissance de Benjamin; c'est pourquoi Joseph ne préfigure pas seulement Christ Jésus lui-même, mais aussi le « reste » primitif qui a surmonté

l'épreuve, lorsque le Seigneur commença son jugement dans le temple, en 1918, et qui fit surgir la classe du « serviteur fidèle et prudent ». Ce « reste » primitif fut également préfiguré par Mardochée et Naomi. Benjamin jouait notamment le rôle qui préfigurait ou représentait la partie du « reste » suscitée après 1922, laquelle était également préfigurée par Esther et Ruth, et qui est devenue également une partie intégrante du serviteur élu ou de la maison royale. Ainsi Joseph et Benjamin représentent, ensemble, toute la maison royale. Leur mère, Rachel, était spécialement aimée de Jacob; elle mit au monde ces deux fils et préfigurait ainsi Sion, l'organisation universelle de Dieu et son aptitude à susciter la famille royale de Jéhovah. De même que Jacob aimait le plus Rachel, ainsi Jéhovah donne, lui aussi, sa prédilection à son organisation, Sion, car elle enfante sa famille royale, et il aime le plus sa postérité royale, la classe du Royaume céleste.

18 Jusqu'à la naissance de Benjamin, Joseph était l'unique fils de son père, que lui avait donné sa femme préférée, Rachel, et il fut de tous temps l'enfant chéri de son père. Christ Jésus est pareillement le « Fils unique » et l'enfant chéri de Jéhovah (Jean 3: 16), « le premier-né de toute la création » (Col. 1: 15), « mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection » (Matthieu 3: 17). « Et moi, je ferai de lui le premier-né, le plus élevé des rois de la terre » (Ps. 89: 28). Selon le dessein de Dieu Joseph était, logiquement, la postérité symbolique d'Israël, d'Isaac et d'Abraham, en qui devaient être bénis tous ceux qui reçoivent les bénédictions (Gen. 28: 13, 14). Christ Jésus est l'unique, logique et vraie « postérité d'Abraham », en qui doivent être bénies toutes les familles de la terre qui doivent recevoir les bénédictions. Cette bénédiction promise commença à la Pentecôte de l'an 33 après Christ et durera jusqu'à la fin de son règne millénaire. Le fait que Joseph ainsi que Benjamin étaient les fils de la vieillesse de Jacob, illustre les quatre mille années de stérilité de l'organisation de Dieu, c'est-à-dire depuis l'Eden jusqu'au baptême de Christ Jésus dans les eaux du Jourdain, lorsqu'il fut suscité et reconnu comme Fils bien-aimé de Jéhovah, en qui il a mis toute son affection (Matth. 3: 17). Lorsque Christ Jésus fut engendré de l'esprit, au Jourdain, l'organisation de Dieu pouvait dire, comme Rachel: « Dieu a enlevé mon opprobre. » C'est alors que Christ Jésus, le grand préposé à la réhabilitation du Père, fut enfanté par l'organisation universelle de Dieu, et c'est lui qui, en son temps, enlèvera l'opprobre qui repose sur le nom de Jéhovah, ainsi que sur son organisation engagée en ce même nom. Ainsi Joseph préfigurait celui qui serait plus grand que lui, Christ Jésus, celui qui enlèverait l'opprobre. Les deux fils, Joseph et Benjamin, préfiguraient le Christ en totalité, et la mort de Rachel, lors de la naissance de Benjamin, le deuxième fils, semble préfigurer clairement que l'organisation de Jéhovah achève sa mission d'enfanter les membres de la famille royale, lorsqu'elle met au monde les derniers membres du « reste », représentés par Ruth et Esther.

19 *Les frères de Joseph,* c'est-à-dire les dix demi-frères qui jalousaient et haïssaient Joseph dans la première partie du drame prophétique, représentent apparemment les membres des organisations religieuses qui ont maltraité et jalousé les vrais disciples de Christ Jésus, lorsqu'ils se sont aperçus que ces derniers ont été beaucoup plus favorisés par Dieu. Dans la dernière partie du drame prophétique, où ces demi-frères se réconcilient avec Joseph et recherchent sa faveur, ils représentent, par le rôle qu'ils jouent, des hommes qui ne sont pas des membres du corps de Christ, par conséquent pas engendrés de l'esprit, mais pleins de bonne volonté envers Dieu et Christ Jésus. Ils préfigurent donc la classe des Jonadabs, la « grande multitude » ou « les autres brebis », que Christ Jésus ramène dans la bergerie de son Père (Jean 10: 16). Ils sont les enfants terrestres de l'organisation de Dieu. Sion, donc l'organisation de Dieu, en ce qui concerne son aptitude d'enfanter ses enfants terrestres, était préfigurée ou représentée par les trois autres femmes de Jacob, c'est-à-dire par Léa et les deux femmes illégitimes, les mères des dix demi-frères de Joseph et de Benjamin. Ceux spécialement cités ici sont donc les principaux acteurs du drame. Les autres qui y apparurent, comme acteurs de second ordre, seront examinés dans l'étude détaillée du texte, et cet examen portera sur les rôles qu'ils jouèrent et sur les personnages qu'ils représentèrent. Il importe cependant de lire préalablement le récit biblique du drame. On le trouve dans la Genèse, aux chapitres trente-sept à cinquante y compris.

Le drame

20 Les explications précédentes concernant les acteurs et les rôles joués par eux, apparaissent quelque peu dogmatiques; aussi est-il nécessaire d'examiner de plus près le texte, pour que nous puissions apprécier plus complètement les dispositions bienveillantes prises par Dieu. Lorsqu'on compare le récit de sa parole avec les faits visibles et reconnus exacts, et qu'on trouve que les deux sont en parfaite harmonie et coïncident exactement, on peut être sûre de comprendre l'accomplissement de la prophétie. Jéhovah dirigea ce drame dans les temps anciens et il en a fait faire un récit au profit de son « reste »; c'est pourquoi nous pouvons nous attendre, en toute confiance, à ce qu'il lui donne une révélation à ce sujet, avant Harmaguédon, afin que l'espérance de ces fidèles soit fortifiée en ce temps de grands périls. Le Seigneur dans le temple, caché et par conséquent invisible pour ceux qui se trouvent à l'extérieur, éclaire ses prédictions et l'esprit de ceux de la classe du temple et les instruit. C'est pourquoi Jésus leur dit: « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits » (Matth. 10: 27).

21 Il s'ensuit par conséquent que ceux du « reste », dès qu'ils ont reçu du Seigneur les vérités qui éclairent les prophéties, reçoivent également la mission de sortir comme témoins pour

faire connaître, à ceux qui sont affamés de justice, ces faits ainsi que les textes bibliques qui démontrent l'accomplissement de la prophétie. Ce sont les affligés qui voudraient être consolés et vers lesquels sont envoyés les membres du «reste», en tant que serviteurs oints de Dieu, pour leur apporter la consolation. Ce sont les hommes de bonne volonté, et le « reste » a reçu la mission de faire connaître les dispositions prises par Dieu, à tous ceux qui désirent ardemment les connaître et faire sa volonté. En obéissance aux commandements du Seigneur, le « reste » révélera aux Jonadabs ce qui lui est dit « à l'oreille ».

22 Nous allons examiner maintenant les textes bibliques, en commençant par Genèse 37:1: « Jacob demeura dans le pays de Canaan, où avait séjourné son père [*Ostervald:* où son père avait habité comme étranger] ». Jacob, à l'exemple de son grand-père Abraham, « attendait la cité [l'organisation du Royaume] qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur » (Hébr. 11: 10). Joseph habita avec son père au pays de Canaan et était le fils préféré de son père; à l'exemple de ses aïeux, il attendait, lui aussi, le Royaume de Dieu, la construction du Très-Haut. Son antitype, Christ Jésus, dit aux Juifs qui étaient contre lui: « Vous êtes d'en bas; moi, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde; moi, je ne suis pas de ce monde. » « Mon royaume n'est pas de ce monde » (Jean 8: 23; 18: 36). Jésus dit de ses disciples dont les rapports avec lui étaient les mêmes que ceux de Benjamin avec Joseph: « Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde » (Jean 17: 14). Comme Joseph et son frère Benjamin, à l'exemple de leurs aïeux, attendaient le Royaume de Dieu, tous ceux qui sont représentés par Joseph et par Benjamin sont des « étrangers et voyageurs » sur la terre placée sous la domination de Satan, attendant ce jour meilleur et un gouvernement parfait (1 Pierre 2: 11).

23 En dirigeant le drame, Jéhovah incita chacun des acteurs à agir conformément à sa volonté. Israël, qui préfigurait Jéhovah Dieu, montra son amour pour son fils bien-aimé « et il lui fit une tunique de plusieurs couleurs » (Genèse 37: 3). Le père de Joseph le désigna ainsi publiquement comme son préféré. La tunique que le père avait donnée à son fils montrait que celui-ci occupait une certaine position ou une certaine place dans son cœur. Les Juifs avaient l'habitude de montrer leur affection pour leurs enfants, en leur donnant de beaux vêtements. « Elle avait une tunique de plusieurs couleurs; car c'était le vêtement que portaient les filles du roi » (2 Sam. 13 : 18). La tunique de plusieurs couleurs de Joseph le désignait comme la postérité typique d'Abraham et le caractérisait comme le chef futur de toutes les tribus issues d'Israël. Cette future position élevée de Joseph fut confirmée par des songes que lui donna Jéhovah et qu'il lui fit raconter à ses frères. Le premier songe de Joseph était, essentiellement, le suivant: Alors que ses frères liaient des gerbes de blé dans les champs, la gerbe de Joseph se tint debout, tandis que celles de ses frères se tenaient autour et se prosternaient devant celle de Joseph (Gen. 37: 6, 7). Puis Joseph eut un autre songe qu'il conta également à ses frères, et il dit: « J'ai eu encore un songe! Et voici, le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi » (Gen. 37: 9). Le récit de ces songes irrita davantage encore ses frères contre lui, car ils comprirent la signification de la prophétie, c'est-à-dire que Joseph serait élevé au-dessus d'eux et même au-dessus de leur père et de leur mère, et que tous devraient se prosterner devant lui (Gen. 37: 6 à 10). La jalousie et la haine des dix demi-frères de Joseph s'accrurent encore. Dans cette partie du drame, Jéhovah prédit l'élévation de Joseph au-dessus de ses frères, et laissa entendre, notamment, que Jéhovah élèverait son Fils bien-aimé, Christ Jésus, au-dessus de tous les hommes, lui donnerait un nom qui serait au-dessus de tous les noms et que tout genou devrait se plier devant lui (Phil. 2: 9 à 11). Lorsque Jésus fut sur la terre, Dieu manifesta publiquement sa faveur à son Fils bien-aimé et montra clairement de la sorte que Jésus est la véritable postérité promise et élue par Jéhovah et qu'il est le Roi du monde. Il reçut alors le témoignage du Royaume de Dieu et il entreprit sa mission terrestre par la prédication suivante: « Le royaume des cieux est venu ». Jésus déclara qu'il avait toujours dit ce que son Père lui avait ordonné de dire, et c'est ainsi qu'il accomplit le dessein de son Père. Jéhovah renforça les déclarations de son Fils bien-aimé en lui faisant faire des miracles pour démontrer ainsi sa puissance surnaturelle. Même les sacrificateurs juifs qui prétendaient être la « postérité d'Abraham » et étaient ainsi des frères de Christ Jésus, reconnurent Jésus comme l'héritier, bien qu'ils le haïrent. Ils s'aperçurent qu'il jouissait de la faveur spéciale de Dieu, et cela augmenta encore leur haine. Ces partisans fanatiques de la religion ressemblèrent aux demi-frères de Joseph qui le haïrent (Matth. 21: 38; Jean 39 à 43). Ils haïrent Jésus sans aucune cause (Jean 15: 25), de même que les frères de Joseph haïrent celui-ci sans aucune raison. Les membres de la classe du fidèle serviteur sont pareillement haïs par les partisans de la religion, parce que les serviteurs sincères sont fidèlement dévoués au nom de Jéhovah et de Christ Jésus (Matth. 10: 25). Ceux qui haïssent le plus le « reste » du Seigneur sont les mêmes qui prétendent également être des disciples du Seigneur Jésus.

24 Joseph était un pâtre fidèle qui gardait consciencieusement le troupeau de son père (Gen. 37: 2). Il préfigurait ainsi le bon berger, Christ Jésus (Jean 10: 11). Les demi-frères de Joseph, les fils de Jacob, étaient de mauvais bergers, et Joseph rapporta à son père tous leurs méfaits et leur manière de se comporter. La sincérité de Joseph accrut la haine de ses autres frères contre lui. Jésus, lorsqu'il dit la vérité, fut haï davantage encore par les partisans de la religion de son temps et des temps écoulés depuis lors. Jacob envoya son fils bien-aimé Joseph de sa maison, située dans la vallée d'Hébron, à Sichem, cent

vingt kilomètres de là, pour se renseigner sur l'état de santé de ses demi-frères et sur l'état des troupeaux qu'ils gardaient (Gen. 37:12 à 14).

[25] Lors de l'accomplissement de cette partie de la prophétie, Christ Jésus, le bon berger, fut envoyé sur la terre, pour s'enquérir du clergé juif, lequel avait pour mission de paître le peuple allié à Dieu et de l'instruire à propos de la parole divine. Ces chefs religieux juifs étaient devenus de mauvais bergers n'ayant en vue que leurs propres intérêts égoïstes et qui négligeaient leurs obligations envers Jéhovah et son peuple allié. Quand Jésus vint sur la terre, il était, comme Joseph, un jeune homme, et les rabbins étaient les « anciens en Israël ». Jésus les trouva iniques, négligeant le troupeau de son Père, et il fit part à Jéhovah du résultat de son enquête. A cause de la fidélité dont il fit ainsi preuve, il s'attira la haine mortelle des sacrificateurs juifs lesquels incitèrent également d'autres à haïr et à persécuter Jésus (Jean 5:16 à 18; 8:13 à 44).

[26] Les deux songes qu'eut Joseph venaient naturellement de Dieu, comme partie du drame prophétique, et ils prédirent l'élévation de Joseph au-dessus de ses frères et de sa parenté. Joseph ne tira aucune vanité de ces promesses et ne se comporta pas avec orgueil et arrogance; il parla, au contraire, en toute simplicité à ses frères et leur conta ses songes. « Ses frères, [sauf Benjamin qui n'était qu'un enfant à l'époque] eurent de l'envie contre lui, mais son père garda le souvenir de ces choses » (Gen. 37:5 à 11).

[27] Les songes ne prédisaient pas seulement l'élévation de Joseph, mais la révélation à Christ Jésus des choses célestes, c'est-à-dire des choses invisibles de la sainte parole de Dieu, qui annonçaient la future élévation de Christ Jésus, le Roi de Jéhovah et le préposé à sa réhabilitation, au-dessus de toutes les autres créatures de l'univers (Matth. 3:16). L'élévation de Christ Jésus fut, en outre, prédite par la vision de la transfiguration sur la montagne (Matth. 17:1 à 5). Jésus avait entretenu ses disciples sur sa gloire et sur sa puissance futures (Matth. 16:27, 28). Lorsqu'il se trouva devant ses accusateurs, il dit: « Vous verrez désormais le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel » (Matth. 26:64). Le clergé juif haïssait Jésus et cherchait à le tuer, parce qu'il avait dit que Jéhovah était son Père, et que son Père l'aimait (Jean 8:17 à 47). Observant fidèlement les commandements de Jéhovah, Jésus « porta témoignage à la vérité » le concernant ainsi que le Royaume de Dieu, comme il est prédit dans les prophéties de sa parole. Même Pilate, l'homme d'Etat, savait que les souverains sacrificateurs avaient 'livré Jésus par envie' (Marc 15:10; Matth. 27:18). Tout cela eut lieu en accomplissement de cette partie du drame prophétique, dans laquelle sont indiqués les sentiments que nourrissaient à son égard, les demi-frères de Joseph. Ceux-ci avaient conduit les troupeaux de leur père à Dothan, localité située à environ 25 kilomètres au nord-ouest de Sichem. « Dothan » signifie « deux puits ». Joseph avait été envoyé par son père pour les retrouver, et c'est pour cette raison qu'il poursuivit ses recherches pour retrouver les troupeaux de son père confiés alors à la garde de ces mauvais bergers (Gen. 37:14 à 17). De même Jésus, « le bon berger », était fidèle dans l'exécution des commandements de son Père; il affronta volontairement le danger et donna sa vie pour les brebis. Lui aussi partit à la recherche des troupeaux du Père, alors sous la garde du clergé juif prétendant être la « postérité d'Abraham ».

[28] Ces bergers infidèles ou demi-frères de Joseph — à l'exception peut-être de Rubens et de Juda — « complotèrent de le faire mourir ». Même ces deux frères étaient impliqués dans la conjuration, sans approuver cependant la décision de tuer le jeune homme, se contenant d'assister inactifs à l'exécution et consentant à l'action perverse commise envers Joseph. Tous devinrent ainsi complices dans ce complot et ce crime. Ils enlevèrent à Joseph sa belle tunique de plusieurs couleurs, puis jetèrent leur frère dans une citerne vide, afin de le tuer par la suite. Après avoir fait cela, ils firent un festin et se congratulèrent l'un l'autre d'avoir réussi à se débarrasser de lui. Sur l'instigation de Juda, ils vendirent Joseph, au lieu de le tuer; ils le vendirent pour « vingt sicles d'argent » à une caravane de Madianites et d'Ismaélites, marchands qui se rendaient en Egypte. Ils pensèrent avoir écarté leur frère qui les avait tourmentés en leur disant la vérité, et ils étaient convaincus d'avoir fait une excellente affaire en recevant le méprisable argent des marchands. Continuant à exécuter leur complot, ils tuèrent un bouc à la place de Joseph, pour tromper leur père Israël; ils plongèrent la belle tunique dans le sang de ce bouc, portèrent le vêtement taché de sang à Jacob et lui prouvèrent ainsi que son fils bien-aimé, Joseph, avait été déchiré par les bêtes sauvages (Gen. 37:18 à 35).

[29] Comme Joseph n'avait pas vingt ans, il fut vendu pour vingt sicles d'argent; c'est exactement ce que prescrivait la loi (Lév. 27:5). Durant les vingt-deux années qui suivirent le jour où il avait été vendu, Joseph était mort pour son père; Jacob ne se doutait nullement que son fils avait été vendu en Egypte et qu'il vivait encore.

[30] Cette partie du drame prophétique fut accomplie par ce qui advint à Jésus. Ses frères juifs selon la chair se conjurèrent en vue de le tuer et ils essayèrent à plusieurs reprises de mettre leur projet à exécution; ils y parvinrent finalement et obtinrent sa mise à mort (Jean 5:16 à 18; 11:53; Matth. 27:1). De même que Ruben se comporta à l'égard de Joseph, un certain nombre de Juifs n'étaient pas partisans de la décision de tuer Jésus, et parmi eux « il y avait un conseiller, nommé Joseph », qui ne consentit pas à son meurtre (Luc 23:5 à 51). De même qu'il fut décidé de vendre Joseph en Egypte, ainsi Judas vendit Jésus pour trente sicles aux sacrificateurs ennemis. Comme Jésus était âgé de trente-trois ans et qu'il eut atteint l'âge mûr, son prix fut fixé à trente sicles d'argent. C'est ce prix que les marchands de

religion payèrent pour son sang, puis ils le livrèrent aux bourreaux du monde de Satan « qui [la grande ville] est appelée dans un sens spirituel, ... Egypte, là même où leur Seigneur a été crucifié » (Apoc. 11: 8; Matth. 26: 14 à 16; 27: 3 à 5). Après que le clergé juif eut enlevé au Seigneur Jésus sa dignité de Fils bien-aimé de Dieu, ils le firent mourir comme un pécheur infâme. De même que les demi-frères de Joseph tuèrent un bouc et se servirent de son sang dans un but de tromperie, ainsi le clergé juif provoqua la mort du Seigneur Jésus-Christ. Les frères de Joseph essayèrent de tromper leur père et ils y parvinrent durant un certain temps. Le clergé juif essaya également de tromper. Bien que Jésus eût été ressuscité de la mort par la puissance de Jéhovah et que ce fait eût été répandu parmi le peuple, le clergé juif contesta violemment que Jésus fut revenu à la vie, et il forma des ruses pour convaincre tout le monde qu'il était toujours encore mort (Matth. 27: 62 à 66; Luc 23: 50 à 53; Jean 19: 31 à 42). Joseph disparut complètement de son pays natal et son père le croyait mort; c'est ainsi que prit fin le premier acte du grand drame prophétique.

Deuxième partie

31 Le lieu de l'action est maintenant transféré du pays de Canaan en Egypte, où Joseph vivait comme esclave. La carrière de Joseph, en Egypte, exigeait que l'application du drame prophétique fut transférée de la personne de Jésus à Christ Jésus et les membres de son corps, l'Eglise, dont le chef est le Seigneur Christ Jésus. La prophétie concerne maintenant en particulier ses « pieds », appelés aussi le « reste », ses vrais disciples qui se trouvent encore sur la terre. Bien longtemps après la vente de Joseph en Egypte, l'un des fidèles témoins de Dieu rédigea à ce sujet un témoignage écrit, dont voici le texte: « Les patriarches, jaloux de Joseph, le vendirent pour être emmené en Egypte. Mais Dieu fut avec lui, et le délivra de toutes ses tribulations; il lui donna de la sagesse et lui fit trouver grâce devant Pharaon, roi d'Egypte, qui l'établit gouverneur d'Egypte et de toute sa maison » (Actes 7: 9, 10). C'est là une nouvelle preuve que le drame fut dirigé par Dieu, qu'il était et est une prophétie et qu'il a été écrit, il y a longtemps, au profit du « reste », afin qu'il en soit encouragé et fortifié dans son espérance. Le prophète de Jéhovah a écrit à ce sujet: « Il envoya devant eux un homme: Joseph fut vendu comme esclave. On serra ses pieds dans des liens, on le mit aux fers, jusqu'au temps où arriva ce qu'il avait annoncé, et où la parole de l'Eternel l'éprouva. Le roi fit ôter ses liens, le dominateur des peuples le délivra. Il l'établit Seigneur sur sa maison, et gouverneur de tous ses biens, afin qu'il pût à son gré enchaîner ses princes, et qu'il enseignât la sagesse à ses anciens » (Ps. 105: 17 à 22). Ainsi fut prédit que les « pieds » de Christ Jésus seraient ligotés, qu'on les ferait souffrir et que des entraves seraient mises à leur liberté, jusqu'au temps où Dieu les élèverait avec leur Seigneur et chef. La grande bonté de Jéhovah se manifeste en ce qu'il a fait écrire, il y a très longtemps, ces plus petits détails, pour les révéler maintenant au profit de ses fidèles sur la terre.

32 A son arrivée en Egypte, Joseph devint un esclave dans la maison de Potiphar, le commandant de la garde de Pharaon, et l'exécuteur principal des décisions du roi. « L'Eternel fut avec lui [Joseph], et la prospérité l'accompagna; il habitait dans la maison de son maître, l'Egyptien » (Gen. 39: 2). Joseph était un esclave et, en ce temps-là, un homme qui ne jouissait d'aucune considération en Egypte; mais la grâce de Dieu l'accompagnait toujours. Les fidèles disciples de Christ Jésus, et notamment le « reste », ont été pareillement réduits a une situation inférieure parmi les hommes, et leur fidélité leur a valu de subir des traitements infâmes. Ils ont également l'assurance que Dieu est avec eux, et cela allège leurs fardeaux. Potiphar reconnut que Joseph était un homme honnête et inspirant confiance et il chargea son esclave d'une fonction digne de lui. Des gens du monde ont également remarqué que les fidèles de Jéhovah sont plus dignes de confiance que d'autres hommes et qu'on peut compter sur eux plus que sur d'autres, quand on leur confie une mission particulière. Ces fidèles disciples du Seigneur ont appris, en effet, à considérer tout ce qu'ils font comme étant fait pour le Seigneur.

33 Si nous appliquons maintenant les faits bien connus et la prophétie aux fidèles disciples de Christ Jésus qui sont encore sur terre, on remarquera la parfaite concordance entre les deux. Cette partie de la prophétie concerne, semble-t-il, l'espace de temps pendant lequel Christ Jésus 'préparait le chemin devant Jéhovah', avant qu'il ne vînt dans le temple. Depuis 1878 après Christ, les fidèles serviteurs de Jéhovah, sous la direction de Christ Jésus, étaient occupés à un service préalable au Royaume. Ils virent que le Royaume était proche et s'en allèrent publier le retour de Christ et le Royaume de Dieu, sous la domination de Christ Jésus, bien qu'ils ne comprissent pas encore très bien la question à cette époque. De même que Joseph était un esclave dans la maison de Potiphar, les fidèles disciples de Christ Jésus étaient également soumis aux hommes, parce qu'ils n'avaient pas compris qui sont les « autorités supérieures » (Rom. 13: 1). Ils crurent que les gouvernants politiques de la terre étaient les autorités prescrites par Dieu et qu'ils constituaient ainsi les « autorités supérieures ». Ils accomplirent fidèlement toutes les missions qu'on leur confiait et les gens du monde reconnurent que ces vrais chrétiens étaient beaucoup plus dignes de confiance que d'autres personnes. De même que Joseph devint un serviteur de confiance à cause de son honnêteté et de sa fidélité, ainsi une classe d'hommes et de femmes, de vrais disciples de Christ Jésus, fut suscitée pendant l'espace de temps où Christ Jésus préparait le chemin devant Jéhovah. Ces hommes et ces femmes accomplirent fidèlement tout ce qui leur était confié et leur intégrité fut remarquée. Cette classe de gens était sur la terre lorsque Christ Jésus eut achevé

l'œuvre de la préparation du chemin devant Jéhovah et qu'il apparut dans le temple pour juger. C'est à elle que sont adressées les paroles suivantes de Jésus. « Heureux ce serviteur [cette classe de serviteurs], que son maître, à son arrivée [dans le temple], trouvera faisant ainsi! » (Matth. 24: 45, 46). En ce temps-là les «autorités supérieures» n'étaient pas encore contestées et on n'attachait pas encore une grande importance à cette question. Mais le temps devait venir où l'intégrité du peuple de Dieu serait éprouvée et où il devait apprendre qui sont, en vérité, les « autorités supérieures » auxquelles il doit se soumettre entièrement.

34 Joseph était, sans nul doute, un jeune homme bien développé, agréable à voir et absolument digne de confiance. Il était fort, droit et actif. Il avait gagné la faveur de son maître, Potiphar, et était autorisé à circuler librement dans sa maison. C'est alors que son intégrité fut mise à l'épreuve. Maintenant il lui fallait montrer s'il demeurerait fidèle et intègre envers Dieu ou s'il céderait à la tentation. La femme de Potiphar fut choisie pour l'éprouver, de même que l'« épouse » de Satan, son organisation, sert à éprouver les fils de Dieu qui se trouvent maintenant sur la terre; cette épreuve leur permet de révéler leur intégrité. La femme de Potiphar essaya d'entrer en relations intimes avec le jeune homme, mais Joseph lui résista. Elle n'en poursuivit pas moins toutes ses tentatives de séduction et quand elle échoua et que Joseph se fut enfui, après qu'elle lui eut arraché son vêtement, elle l'accusa faussement d'avoir tenté de la violer. Ce fut là une grave accusation; et comme les preuves — bien qu'absolument fausses — étaient contre Joseph, Potiphar, son maître, le fit jeter en prison, « dans le lieu où les prisonniers du roi étaient enfermés » (Gen. 39: 6 à 20). Dans cette épreuve Joseph avait conservé toute son intégrité.

35 La prostitution et l'adultère sont des symboles de relations spirituelles défendues entre l'enfant de Dieu et l'« épouse » de Satan ou son organisation (Jacques 4: 4). Les fidèles serviteurs de Jéhovah, qui le servent sous le commandement de Christ Jésus, ont fréquemment repoussé les propositions impudiques et cupides de l'« épouse » de Satan, c'est-à-dire de son organisation. Bien qu'ils aient été souvent induits en tentation, ils sont toujours demeurés « sans taches » et ont refusé d'avoir quoi que ce soit de commun avec l'organisation actuelle qui domine sur la terre. Ils ne se sont pas laissés séduire par la femme de Satan. Ils ont refusé catégoriquement de se joindre aux organisations religieuses, d'avoir quoi que ce soit de commun avec elles et de se livrer, ainsi, à la prostitution spirituelle. Ils ont évité de ce mêler aux affaires politiques corrompues de ce monde et ont continué à servir fidèlement Dieu et Christ Jésus.

36 La femme de Potiphar accusa faussement Joseph pour se venger de lui. C'est également par vengeance que le clergé, à l'exemple de cette méchante femme adultère, a faussement accusé les fidèles enfants de Dieu d'abuser de leur liberté et de se livrer à des attaques criminelles contre l'organisation du monde. Avec plaisir ils ont continué à décrier les témoins de Jéhovah comme étant des communistes. Cette fausse accusation fut portée, notamment, pendant la guerre mondiale et on continue à la porter depuis lors. Bien que la fidèle classe du serviteur s'en tienne exactement à la vérité, comme l'a commandé Jéhovah, et qu'elle ne combatte maintenant que pour la vérité et la réhabilitation du nom de Jéhovah, le clergé n'en a pas moins, à l'exemple de la femme de Potiphar, recours au mensonge; il impute des crimes imaginaires aux membres du peuple de Dieu et provoque ainsi leur incarcération et les entraves mises à sa liberté d'action. Le clergé et ses alliés, les « guerriers » de Babylone, ont toujours refusé de combattre publiquement; cela est vrai surtout aujourd'hui. Incapable comme il l'est de combattre la vérité publiée par le peuple de Dieu, le clergé a recours au mensonge et agit sournoisement. La femme de Potiphar savait qu'elle ne pouvait articuler aucune accusation fondée contre Joseph, et qu'elle ne pouvait agir contre lui qu'en tirant injustement parti de ses rapports à elle avec son mari; et c'est ainsi que dans sa jalousie et sa méchanceté manifestes elle frappa Joseph dans le dos. Le clergé sait pareillement qu'il ne dispose d'aucun argument pour se défendre, et c'est pour cela qu'il combat sournoisement les témoins de Jéhovah, ayant toujours soin de se retrancher derrière quelqu'un et de se baser sur la considération dont il jouit et sur la situation qu'il occupe parmi les éléments politiques et commerciaux de l'organisation de Satan. Jéhovah dit à propos du clergé et de ses alliés au temps actuel, de même qu'en ce qui concerne ses méthodes de combat: « Les guerriers de Babylone [de l'organisation de Satan] cessent de combattre, ils se tiennent dans les forteresses; leur force est épuisée, ils sont comme des femmes » (Jér. 51: 30). Il s'ensuit que les témoins de Jéhovah sont jetés en prison, sous l'inculpation d'excitation à la révolte, de trahison, d'activité anti-gouvernementale, de propagande mettant en péril l'Etat ou l'organisation du monde (Matth. 24: 9; Marc 13: 9). De telles fausses accusations furent notamment portées contre le fidèle peuple de Dieu, au cours de la guerre mondiale, et nombreux furent ceux qu'on jeta en prison, parce qu'ils maintenaient leur intégrité envers Dieu. C'est à cette époque que la classe du « méchant serviteur » — qui était devenue une partie de la « femme » de Satan — livra les fidèles entre les mains du clergé, de même que Judas avait livré Jésus entre les mains des chefs religieux juifs (Matth. 24: 9 à 12).

37 Joseph fut accusé par cette femme d'un crime capital. Cette accusation pouvait être aisément portée et renforcée par des preuves circonstancielles, et Joseph ne pouvait fournir aucun argument contraire autre que sa parole d'honnête homme. Le chef des panetiers de Pharaon avait été décapité pour un crime beaucoup moins horrible que celui dont Joseph était accusé. Joseph eut également été décapité, si Dieu n'avait pas été avec lui pour étendre sur lui sa main protectrice et éviter l'exécution. Jéhovah fit en sorte que Joseph fut

transféré dans une meilleure prison, c'est-à-dire dans la prison royale. Pendant un certain temps il fut certainement traité comme les autres prisonniers, car le récit prophétique dit de lui: « On serra ses pieds dans des liens, on le mit aux fers » (Ps. 105: 17, 18). L'Eternel lui prodigua sa grâce et c'est ainsi que Joseph devint l'esclave de confiance dans la prison: « Et le chef de la prison plaça sous sa surveillance tous les prisonniers qui étaient dans la prison; et rien ne s'y faisait que par lui. Le chef de la prison ne prenait aucune connaissance de ce que Joseph avait en main, parce que l'Eternel était avec lui. Et l'Eternel donnait de la réussite à ce qu'il faisait » (Gen. 39: 22, 23). Dans cette prison Joseph préfigurait Christ Jésus, représenté sur la terre par les membres désignés comme ses « pieds » qui étaient, notamment pendant la guerre mondiale, gênés dans leur liberté d'action, et incarcérés.

38 Toutes les punitions infligées aux fidèles membres désignés comme ses « pieds », le « reste », sont considérées par Christ Jésus comme étant subies par lui-même (Matth. 25: 36 à 40). Les serviteurs de Jéhovah subirent beaucoup de mauvais traitements pendant la guerre mondiale; ils furent jetés en prison et maltraités, de même que le fut Joseph au début. Puis Jéhovah adoucit beaucoup de leurs souffrances et leur conserva la vie, bien que ses fidèles eussent été jetés en prison pour y être tués; et c'est pour cette raison qu'ils sont mentionnés dans les Ecritures comme « ceux qui vont périr » [autre version: « ceux qui sont voués à la mort »] (Ps. 79: 11; 102: 21). Christ Jésus, le Fils bien-aimé de Dieu, était alors dans le temple. Le saint-esprit avait été enlevé en tant que consolateur et guide, puisque le Seigneur était personnellement dans le temple; et depuis lors il dirige et réconforte lui-même ceux qui sont rassemblés auprès de lui (2 Thess. 2: 7; Jean 14: 16 à 18). Dieu était ainsi, à cette époque, avec la classe antitypique de Joseph et il lui prodiguait sa grâce; et depuis lors il n'a cessé de lui accorder sa faveur. De même que tous les autres prisonniers furent confiés à Joseph, l'esclave de confiance, ainsi le Seigneur a aussi transmis, à la classe du « serviteur fidèle et prudent », le privilège et le devoir de servir tous les autres captifs, c'est-à-dire, en premier lieu, ceux qui sont représentés par Ruth et Esther, incorporés depuis lors à la classe du serviteur, et en second lieu les hommes de bonne volonté ou Jonadabs qui sont délivrés maintenant et transférés dans la liberté du Royaume de Dieu. C'est ainsi que le Seigneur a donné la réussite à l'œuvre de la classe du serviteur fidèle, représentée à cet endroit du drame par Joseph, et il lui a confié tous ses biens. Les membres de cette classe implorent Dieu le priant de leur accorder la prospérité et ils la reçoivent conformément à sa promesse (Ps. 118: 25). Joseph maintint son intégrité devant Dieu. Le « reste », composé des membres du corps de Christ, qui continuent à maintenir leur fidélité envers Jéhovah, conserveront leur intégrité envers lui et participeront ainsi à la réhabilitation de son saint nom. Le grand drame prophétique révèle ensuite que Jéhovah réservait encore de plus grandes faveurs à Joseph, ce qui indique que Dieu, par Christ Jésus, a encore confié beaucoup de travail à la classe du serviteur fidèle, pour la gloire du nom du Très-Haut. Il révèle maintenant ces vérités à la classe du « fidèle serviteur », afin qu'elle ait une espérance forte et qu'elle sache qu'elle participera en temps voulu à la réhabilitation du saint nom de Jéhovah, si elle continue à le servir fidèlement et d'une façon ininterrompue.

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Indiquez la raison pour laquelle Jéhovah a pris des dispositions en faveur de ceux qui observent sa parole. Comment la parole et le nom de Jéhovah furent-ils mis en doute? Quelle attitude Jéhovah a-t-il observé dans cette affaire, et pourquoi? Quel en fut le résultat? Quel est le témoignage qui doit donc être porté maintenant? Quel but a-t-il ?

§ 2. Quand et à qui s'applique la règle mentionnée dans Romains 6: 23 ? A-t-on observé cette règle? Pourquoi pas?

§ 3. Pourquoi la vie éternelle est-elle un don gratuit de Dieu? Expliquez les paroles suivantes: « en Jésus-Christ notre Seigneur ».

§ 4. A qui et comment Jéhovah a-t-il donné des preuves de sa prescience et comment a-t-il fait connaitre ses dispositions prises en faveur des hommes? Pourquoi l'a-t-il fait?

§ 5, 6. Quel but poursuivait Jéhovah avec les événements qu'il dirigea, il y a longtemps, et avec le récit qu'il en a fait écrire dans sa parole? Quand et à qui Jéhovah a-t-il révélé l'application de ce drame prophétique? Comment et dans quel but?

§ 7, 8. Décrivez les circonstances de la naissance et des premières expériences de Joseph et de Benjamin.

§ 9. Indiquez la parenté des douze fils d'Israël et les rapports qui existaient entre eux.

§ 10, 11. Décrivez la marche des événements à la suite desquels Joseph devint l'homme le plus important de l'Egypte. Indiquez la signification prophétique du nom « Joseph ».

§ 12, 13. Montrez que ce drame prophétique ainsi que d'autres dirigés par Jéhovah, et leurs récits, ont atteint leur but.

§ 14, 15. Qui représente Jacob dans ce drame prophétique et comment? Qui représente Rachel?

§ 16, 17. Qui représente Joseph dans cette partie du drame et de quelle manière? Qui représente Benjamin? Qui représentent-ils ensemble?

§ 18. Qu'était-il prédit par les passages suivants du drame: a) par le fait que Joseph était le fils préféré de son père et qu'il fut, jusqu'à la naissance de Benjamin, l'unique fils que lui donna Rachel? b) par le fait que Joseph de même que Benjamin étaient des enfants de la vieillesse de Jacob?

§ 19. Qui représentaient les dix demi-frères de Joseph, et comment cela est-il montré?

§ 20, 21. A qui Jéhovah donne-t-il la compréhension de ses prophéties, comment et pourquoi? Comment pouvons-nous savoir que nous possédons la juste compréhension d'une prophétie?

§ 22. Montrez, à l'appui de textes bibliques appropriés, que d'après les circonstances relatées dans Genèse 37: 1, les situations de Joseph et de Benjamin étaient prophétiques.

§ 23—25. Expliquez l'image prophétique: a) celle contenue dans Genèse 37: 3; b) dans les songes de Joseph et dans l'effet que leur récit produisit sur ses frères; c) dans le fait que Joseph était le fils et le berger fidèle à son père et dans le rapport défavorable qu'il fit à propos de ses frères qui étaient également des bergers; d) dans la mission que Joseph reçut de son père, comme il est dit dans le verset 14.

§ 26. Que signifiaient pour Joseph les songes relatés ici?

§ 27. Indiquez la signification prophétique des songes de Joseph, relatés ici, ainsi que de la jalousie et de la haine que lui vouèrent ses demi-frères.

§ 28—30. Donnez un bref résumé de ce qui est raconté au sujet de Joseph dans Genèse 37: 14 à 36. Appliquez l'image prophétique.

§ 31. Quel changement de décor montre le début de la deuxième partie du drame et quel changement dans l'application de l'image devient ainsi nécessaire?

§ 32, 33. Appliquez la partie de l'image prophétique écrite dans Genèse 39: 2.

§ 34, 35. Comment les efforts persévérants de la femme de Potiphar, en vue de séduire Joseph, et la fermeté dont fit preuve ce dernier pour conserver son intégrité, ont-ils une application prophétique?

§ 36. Que fit la femme de Potiphar après qu'elle eut échoué dans sa tentative de séduire Joseph? Indiquez la marche des événements qui accomplissent cette partie de l'image.

§ 37, 38. Que démontre le fait que, à cette époque, lors de l'accomplissement de l'image prophétique, « l'Eternel fut avec Joseph » ?

(W. T. du 1er Février 1937)

Le grand Rédempteur

(Suite)

Le doux agneau de Dieu sans défense fut conduit dans un antre de loups cruels qui avaient soif de son sang. Ils ne jugèrent même pas qu'il valait la peine de formuler une accusation contre lui. Contrairement à la loi, ils essayèrent de le faire témoigner contre lui-même. Ils ne voyaient eux-mêmes rien à lui reprocher, mais, quoique membres du tribunal le plus haut et le plus honoré de la nation d'Israël, ils eurent recours à la subornation. « Les principaux sacrificateurs et tout le sanhédrin cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus, suffisant pour le faire mourir. Mais ils n'en trouvèrent point, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin il en vint deux » (Matth. 26: 59, 60). Ce grand tribunal, au mépris de toute loi et de tout précédent connu dans la jurisprudence juive, demanda à Jésus de rendre témoignage contre lui-même. « Le souverain sacrificateur se leva et lui dit: ... Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu » (Matth. 26: 62, 63). Et quand il leur eut dit la vérité en ces mots: « Vous le dites, je le suis », ils répondirent: « Qu'avons-nous encore besoin de témoignage? Nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche » (Luc 22: 66–71). Ils votèrent immédiatement sa mort, contrairement aussi à leur loi, qui exigeait que chaque membre du tribunal considère le cas, puis vote individuellement. En siégeant la nuit pour le condamner, ils savaient qu'ils violaient la loi; aussi convoquèrent-ils le tribunal, le matin suivant, pour ratifier la sentence, également contraire à la loi.

Ils condamnèrent Jésus à mort, mais ils savaient qu'ils n'avaient pas le pouvoir légal de lui ôter la vie. Ils le conduisirent donc devant le gouverneur romain, Pilate, et l'accusèrent de sédition, disant: « Nous avons trouvé cet homme excitant notre nation à la révolte, empêchant de payer le tribut à César et se disant lui-même Christ, roi » (Luc 23: 1, 2). Ils savaient que le gouverneur romain pouvait le faire mettre à mort, c'est pourquoi ils s'adressèrent à lui.

Pilate n'était pas convaincu de la culpabilité de Jésus. Il ne voulait pas le faire mourir mais cherchait au contraire à le libérer. « Pilate dit aux principaux sacrificateurs et à la foule: Je ne trouve rien de coupable en cet homme. Mais ils insistèrent et dirent: Il soulève le peuple » (Luc 23: 4, 5). Quand Pilate essaya de le relâcher, ses accusateurs crièrent disant: « Si tu le relâches, tu n'es pas ami de César. Quiconque se fait roi, se déclare contre César » — contre le pouvoir civil et devient par conséquent coupable de sédition (Jean 19: 12). « Pilate leur dit pour la troisième fois: Quel mal a-t-il fait? Je n'ai rien trouvé en lui qui mérite la mort. Je le relâcherai donc après l'avoir fait battre de verges. Mais ils insistèrent à grands cris demandant qu'il fût crucifié. Et leurs cris l'emportèrent: Pilate prononça que ce qu'ils demandaient serait fait » (Luc 23: 22–24). Ce fut ainsi que le pouvoir civil céda aux importunités du clergé et que Jésus fut emmené et crucifié sur la colline du Calvaire. Pilate, plus juste que les cléricaux, fit placer sur sa croix cette inscription: « Jésus de Nazareth, roi des Juifs ».

Ainsi mourut le Fils de Dieu, le grand agneau antitypique, « qui ôte les péchés du monde » (Jean 1: 29). Aux yeux de ceux qui étaient là, il mourut comme un pécheur, crucifié entre deux brigands, accusé d'avoir provoqué un soulèvement contre les pouvoirs existants; et il était pourtant innocent, inoffensif et sans péché.

Il accomplit là ce que le prophète de Dieu avait prédit de lui longtemps à l'avance: « Il s'est livré lui-même à la mort, et a été mis au nombre des malfaiteurs, parce qu'il a porté les péchés de beaucoup d'hommes » (Esaïe 53: 12).

(W. T. du 15 Novembre 1936)

Campagne avec le gramophone

NOUS rapportons ci-dessous des comptes rendus de membres de la famille du Béthel qui ont pris part à la campagne éducative avec le gramophone:

Vingt-cinq heures de travail exclusivement avec le gramophone, en décembre, ont été incomparablement bénies. Dans les dix-sept mois précédents, pendant les 384 heures consacrées au service de témoignage, les écrits ont été placés en raison d'une moyenne de 1,55 par heure. L'action effectuée, au cours du mois qui vient de s'écouler, à l'aide du gramophone, a vu sa moyenne descendre à 1,14 par heure, mais en revanche les bénédictions y ont augmenté de 100%.

La méthode de travail avec cet appareil s'est révélée propre à écarter les préjugés, à éveiller les esprits endormis, à secouer ceux qui sommeillent, à créer un intérêt nouveau, à convaincre le public du désintéressement des témoins de Jéhovah; elle produit en outre une excellente impression sur les voisins, encourage les auditeurs à lire les écrits qu'ils possèdent déjà; elle transforme en visites la hâte habituelle avec laquelle on rend témoignage, permet l'extension du temps qu'il fallait pour parcourir le champ d'activité, c'est-à-dire qu'il faut beaucoup plus de temps pour travailler le même territoire, de sorte qu'on y passe moins souvent, et assure au travailleur les bienfaits des sublimes vérités souvent répétées.

Il y a juste quatre semaines, un fermier polonais des environs de Madisonville, Pa., avait tout d'abord refusé d'entendre parler des vérités divines et de laisser entrer chez lui le proclamateur; sa femme, ses deux fils et lui écoutèrent cependant avec beaucoup

d'attention et un visible intérêt quatre causeries sur disques et promirent de lire la brochure gratuite qu'ils avaient reçue. Leurs préjugés s'étaient envolés, à tout jamais sans doute.

Dans le voisinage, un autre fermier et sa femme écoutèrent six causeries et se procurèrent quatre livres. Ils appartenaient à une église dont le pasteur combat tout particulièrement la vérité, allant jusqu'à suivre dans la rue les témoins en mettant les gens en garde contre leurs écrits. Ils avaient été des mois sans travail et venaient à peine d'en trouver.

Toujours dans la même contrée: Une femme avoua au témoin qui se présentait chez elle qu'elle était en possession de la plupart de nos écrits, mais qu'elle ne les lisait pas ni n'avait l'intention de le faire, qu'au contraire elle s'en déferait à la première occasion. Malgré cela, son mari entendit avec un profond intérêt six des causeries pour lesquelles il manifesta sa réelle appréciation. Selon toute probabilité, il se mettra à l'étude des livres.

A Kempton, Pa., deux conjoints de confession luthérienne trouvèrent mauvais qu'on vînt leur apporter des aliments spirituels. Ne jouissaient-ils pas de tout ce dont ils avaient besoin, de tout ce qu'ils pouvaient désirer? Comme ils n'offraient ni chaise ni table au proclamateur, celui-ci installa son gramophone sur la dalle du vestibule et lui fit jouer deux causeries dont l'une avait trait à « Préparation ». Lorsque cet ouvrage leur fut présenté, le mari le prit, bien qu'il fût au chômage.

A Friedensbourg, Pa., une personne ayant chez elle une bonne partie de nos livres se refusait à écouter le gramophone et à se munir d'autres écrits. Devant son étalage de fruits et de légumes, dans la rue, son mari et quatre de ses enfants prêtèrent cependant une oreille attentive à six causeries, après quoi son mari se procura la série-combinaison de « Richesses », retourna dans la maison où le témoin avait été éconduit peu auparavant et en rapporta sa contribution.

Un autre homme du voisinage qui est aigri contre le monde en général, et contre les églises en particulier, déclara, après avoir écouté en grommelant deux des causeries, que les plus grands hypocrites sont à chercher dans les églises et qu'en ce qui le concerne il écoutait à chaque occasion « l'homme de Brooklyn ». Il s'engagea à lire une brochure, malgré les protestations de sa femme.

Une personne à Oceanside, N. Y., qui venait justement d'entrer dans l'église luthérienne et ne tenait pas à se laisser « confondre », conclut, après avoir ouï deux discours, que c'était le Seigneur qui lui avait envoyé le témoin. Elle avait déjà chez elle « Richesses » et accepta « Création ».

Pas loin de là, dans une contrée où un témoin capable n'avait rien pu laisser avec la méthode ordinaire de travail, un témoin à gramophone se présenta par erreur, une demi-heure plus tard. Après avoir fait jouer sept disques il obtint le placement d'une série-combinaison de « Richesses ».

A Jéricho, N. Y., dans un magasin d'antiquités, la visite d'une demi-heure se passa de façon réjouissante. Le gramophone fonctionna devant un bon feu de cheminée et deux livres furent acceptés. Ici aussi, c'est au concours de l'instrument que fut attribuable ce placement.

Dans le même lieu, un gardien de nuit, un catholique irlandais, objectait qu'il était possesseur de 250 disques et qu'il passait ses nuits à écouter la radio, n'ayant rien d'autre pour s'occuper. Il consentit finalement à écouter un disque, celui qui traite du « Purgatoire ». Il fit ensuite cette remarque: « Hum! et maintenant il faut réfléchir, n'est-ce pas! » et il prit « Richesses ».

A Flushing, N. Y., une catholique irlandaise fit entrer chez elle un témoin qui s'était présenté comme venant « de la Tour de Garde, avec un choix de quatuors d'hommes et de conférences choisis parmi les meilleurs programmes radiophoniques de la ville de New-York ». Intriguée, elle s'enquit à plusieurs reprises du but de cette visite; mais, le témoin ayant tirée une leçon de la conduite d'Esther (« Conservation », édit. angl., pages 120–122), il remettait à un moment propice les renseignements demandés. L'audition terminée et la bonne dame n'ayant plus le temps libre, on lui présenta ces quatre ouvrages: «Richesses», « Création », « Gouvernement » et « Préparation » en lui expliquant que c'était ce dont il était fait mention dans la causerie. Elle les prit immédiatement, et deux minutes après cet entretien, elle sortit même dans la rue pour demander si elle pourrait recevoir une deuxième série aux mêmes conditions.

***

Le cri enthousiaste du texte annuel appuyé par les instructions concernant le meilleur usage du gramophone constitue un fort encouragement pour le peuple de Dieu et un bienfait dans l'exercice du travail de témoignage. Cette activité est en même temps un terrible fléau pour le clergé et son milieu. Tous ils sont lâches et ne supportent pas d'être dévoilés. Dans une demeure où j'étais un de ces derniers soirs, un « Révérend » entra et s'assit. M'adressant à ce personnage, je lui dis: « Nous avons justement une étude biblique; voulez-vous attendre? » En ce même instant, son regard tomba sur les livres « Richesses »; se rendant aussitôt compte de ce dont il s'agissait, il fit un bond de son siège comme si quelque chose l'eut piqué, lança un: « Non, non, oh non!! » et s'élança hors de la maison. Et ce fut tout ce que je vis de lui.

Je n'avais jamais parfaitement saisi de quel secours pouvait être le gramophone, bien que dès les premières invitations à s'en servir de la part de la Société j'en eusse emporté un avec moi presque chaque fois que je me rendais au travail.

Il y a quinze jours, alors que j'entrais dans une maison et me présentais devant une femme, elle s'écria dès qu'elle eut compris qui j'étais: « Dépêchez-vous de sortir d'ici! Sortez, sortez! » A ses deux filles qui accouraient avec ces mots: « Mère, qu'y a-t-il donc? », elle répondit: « Ruutherford! Ruutherford! Notre pire ennemi! »

Ce soir-là, comme je réfléchissais à cet incident en rentrant chez moi, il me revint en mémoire de nombreux cas où j'avais trouvé des gens pleins d'aigreur à l'égard de « Ruutherford et des Témoins de Jéhovah » en général; mais je ne pouvais m'en rappeler un seul où l'on se fût montré grossier ou impoli après l'audition de causeries sur disques. C'est sans doute que l'accent de sincérité et d'autorité de l'orateur en impose et appelle le respect; il fait réfléchir les gens

sur ce qui leur est de première utilité et les engage à se procurer des écrits alors qu'avec la méthode de travail commune ils eussent simplement répondu: « Non », la chose en restant là.

Dans ces deux derniers mois, en dehors de mon activité habituelle, j'ai consacré 50 heures au service de témoignage et aux visites du soir, et je dois dire que le gramophone m'a ouvert plus de demeures dans ce laps de temps que pendant toute l'année précédente. En ce qui concerne la diffusion du témoignage, je suis persuadé maintenant que le gramophone a même le pas sur la radio, et cela à cause du contact personnel que cet appareil favorise et aussi parce que les écrits se trouvent sous la main, prêts à être offerts.

Il y a quelques jours, un homme qui ne voulait rien de mon témoignage, me dit en me montrant une maison : « N'y allez pas : Il y a là une personne qui ne désire pas être dérangée et qui, de plus, est aveugle. » Il va sans dire que je ne l'écoutai pas ; je me dirigeai au contraire sur la dite porte. Je trouvai cette femme non seulement affligée de cécité, mais malade et alitée. Une voisine me fit entrer. N'ayant pas de radio, cette pauvre âme n'avait jamais eu la possibilité d'entendre le message de vérité; elle ne connaissait pas non plus l'écriture morse. Elle écouta avec plaisir mon gramophone, apprécia ce qu'elle avait entendu et m'invita à revenir, ce que je ferai, naturellement. Quel privilège que celui de porter un peu de consolation à ce cœur affligé! et que pourrait-il y avoir de plus indiqué dans ce cas que le gramophone?

Cet instrument s'adapte comme dans ce dernier cas à presque toutes les circonstances qui se présentent; et mon rapport démontre que plus de 200 personnes ont accordé leur attention aux commentaires clairs et irréfutables de frère Rutherford, qu'elles ont écouté en toute tranquillité ses explications des textes scripturaux et des énigmes avec lesquelles beaucoup d'entre elles se cassaient la tête depuis longtemps. Ce nombre d'auditeurs se rapporte aux deux derniers mois. Les paroles ne sauraient exprimer tout ce qui se révèle par les mouvements de tête, les sourires, les observations et les gestes accompagnant le développement du sujet fourni par le disque! Le visage d'une femme que je visitai samedi passé me fournit à lui seul toute une étude. Ses traits étaient durs et elle me laissait parler, parler, sans paraître entendre, si bien que je lui demandai si elle me comprenait. Je fus surpris de cette réponse: « Oh! oui, parfaitement. » Elle resta cependant aussi froide qu'un glaçon et se contenta de hausser les épaules lorsque je lui proposai de lui faire jouer un disque. Je n'en ouvris pas moins mon appareil que je mis en mouvement. Au milieu de la causerie elle s'approcha et vint s'asseoir près du gramophone. A la fin, elle se saisit d'un volume de « Richesses » tout en faisant cette question: « Ce livre explique-t-il ce que le disque vient de déclarer? » — « Certainement, et bien davantage encore. » — Elle garda le volume et fut d'accord que je revinsse.

Par ces paroles: « Mon joug est doux et mon fardeau léger », Jésus ne voulait pas dire qu'on pouvait servir Dieu simplement en se prélassant chez soi. Faire un bon usage du gramophone implique un dur labeur; et quoique nous ne puissions pas toujours voir aussitôt les fruits de notre peine, nous en récoltons pourtant immédiatement nous-mêmes une bénédiction, car un travail comme celui-ci ne peut manquer d'accroître notre propre appréciation pour le service et est par conséquent quelque chose dont *nous* avons tout aussi besoin que les gens auxquels nous portons le message. Je juge bon de noter les noms des personnes que j'ai visitées une seconde fois et aussitôt que de nouveaux livres et brochures sont mis en circulation, je m'empresse de retourner chez elles, avec mon gramophone, bien entendu. La pluie endommage les appareils; aussi, pour parer à cet inconvénient, quelques frères se sont confectionné une petite housse en un tissus imperméable quelconque; on peut même la tirer d'un vieux manteau de pluie. J'en possède aussi une, et je constate qu'elle rend possible par le mauvais temps les visites du soir comme aussi les sorties consacrées au service du témoignage.

J'ai constaté que parmi les personnes qui assistent maintenant aux réunions et prennent part au travail du témoignage, il y en a qui ont mis des mois à se rendre compte de leurs privilèges. J'en ai conclu que ce serait une faute de visiter les intéressés une ou deux fois, puis de les oublier. Un Monsieur S. avait maintes fois prêté l'oreille aux disques de mon gramophone, mais il continuait tout de même à travailler pour l'église. Quand il changea d'habitation, je perdis sa trace. Environ neuf mois après, alors que j'étais à la recherche de deux époux (rencontrés depuis plusieurs mois) et que je voulais inviter à m'accompagner à une assemblée, quelle ne fut pas ma surprise en apprenant que ce Monsieur S. m'avait devancé, qu'ils s'y rendaient aussi! — Je trouve que je me complique la tâche en entreprenant un champ de travail disséminé ici et là; c'est pourquoi j'ai l'intention de m'en tenir, si possible, à une seule contrée bien déterminée. De cette façon, il me sera facile, une fois l'intérêt de mes gens suffisamment éveillé, de mettre en train une étude régulière. N'est-ce pas là, en somme, le but que nous devrions viser quand nous commençons le travail du témoignage?

Quand on a affaire à des catholiques, il est utile, selon l'expérience que j'en ai faite, de se servir de la bible (anglaise) *Douay*, en rapport avec la causerie sur le purgatoire, ce qui est une excellente association. Les textes scripturaux y sont rendus à peu près avec les mêmes termes que dans d'autres versions de bibles, et quiconque est capable de réflexion verra sa confiance dans les prêtres fortement ébranlée par l'éloquence écrasante de certains passages. Je leur fais observer la grande croix sur la couverture de cette bible, puis l'approbation du cardinal Gibbons; je leur lis dans la préface la déclaration d'après laquelle cette bible est considérée comme la plus authentique et la plus digne de foi qui existe. Ceux des textes les plus concluants que je leur cite sont Genèse 2: 7; Ecclésiaste 9: 5, 10; 3: 19–22; Psaume 146: 4 (145: 4 dans la version *Douay*), Apocalypse 12 (relativement à la guerre dans le ciel et à la misère sur la terre), Apocalypse 14 (concernant la vraie Eglise) etc.

Ces deux dernières années ont apparemment été une période préparatoire conduisant à l'usage de ce merveilleux instrument qu'est le gramophone. Les serviteurs du Seigneur s'aperçoivent de plus en plus

quelle utilité il y a à laisser parler sur le message des disques préparés avec soin au lieu de lèvres balbutiantes, et j'exprime encore une fois ma gratitude envers Jéhovah pour le privilège que j'ai de posséder l'un des plus récents modèles, appareil portatif léger que l'on emporte avec soi sans peine.

La plus intéressante série de visites supplémentaires que je fis avec mon gramophone fut celle qui suivit le travail collectif d'un groupe de huit témoins dans un certain nombre de maisons prises par blocs, et au cours duquel ils avaient pris note d'autant de noms que possible en vue de visites répétées. Je me rendis à une vingtaine de ces adresses. Presque tous ceux que je rencontrai ainsi montrèrent de l'intérêt, prirent « Richesses » et d'autres écrits. Je retournai chez eux une fois par semaine et cela pendant trois semaines et plus. Puis l'on commença une étude régulière à laquelle assistent jusqu'à onze personnes. Je suis certain que l'adoption de cette même méthode, dans les villes notamment, aurait d'heureux résultats et que les proclamateurs seraient enchantés d'avoir de plus nombreuses occasions de travailler le soir, ce qui, entre autres, leur aiderait à s'assurer des avantages réels du nouvel instrument fourni par le Seigneur, autrement dit du gramophone portatif.

(A suivre)

Textes et commentaires

1er Avril (75)

« Mais pour nous, l'Eternel est notre Dieu, et nous ne l'avons point abandonné, les sacrificateurs au service de l'Eternel sont fils d'Aaron, et les Lévites remplissent leurs fonctions » (2 Chron. 13: 10).

Aux prêtres et aux non-prêtres sont imposées des obligations diverses et les Lévites aussi bien que les sous-prêtres sont représentés par la personne ou le corps du grand prêtre. Les sous-prêtres, au jour de l'expiation, n'entraient pas dans le lieu très saint, ni même dans le lieu saint; seul le grand prêtre y avait accès (Lév. 16: 17). Tous les Lévites ne pouvaient être appelés au sacerdoce, car il était apparu, lors de la répartition du service du tabernacle, que point n'était besoin d'un si grand nombre de prêtres. Mais cela ne signifie nullement que les non-prêtres aient été moins fidèles que les prêtres. Tous devaient faire preuve de fidélité s'ils voulaient recevoir l'approbative faveur divine. T 1/8/36.

2 Avril (76)

« Les Gabaonites n'étaient point d'entre les enfants d'Israël, mais c'était un reste des Amoréens; les enfants d'Israël s'étaient liés envers eux par un serment, et néanmoins Saül avait voulu les frapper, dans son zèle » (2 Sam. 21: 2).

Le roi Saül était égoïste, obstiné et rebelle. Il savait que les Israélites, sous le commandement de Josué, avaient juré aux Gabaonites qu'ils ne les mettraient pas à mort, et il les fit cependant périr. Il rompit intentionnellement le pacte conclu avec les Gabaonites; aussi Dieu suscita-t-il dans le pays une famine de trois années, et déclara-t-il que c'était là le châtiment de l'attitude de Saül mettant à mort les Gabaonites. Voilà qui montre bien que Dieu avait pleinement approuvé l'alliance de Josué avec ce peuple et condamné, au contraire, la conduite de Saül. Le texte biblique relatant la vengeance exercée par les Gabaonites sur la maison de Saül montre que Dieu règle ses comptes avec la classe du « serviteur méchant », en raison de son attitude envers la classe de Jonadab ou la « grande multitude » qui recherche la vie. Importante et précieuse aux yeux de Dieu est l'œuvre à accomplir aujourd'hui en faveur de la « grande multitude ». T 1/11/36.

3 Avril (88)

« Sur Edom: — Nous avons appris une nouvelle de la part de l'Eternel, et un messager a été envoyé parmi les nations » (Abdias 1).

Une classe spéciale de créatures, et non pas une unique personne, apprend la « nouvelle » ou le « message ». C'est la classe du serviteur de Dieu qui l'entend. Comme elle est consacrée au Seigneur, son oreille est toute prête à entendre la bonne nouvelle qui vient de lui. Tel n'est pas le cas d'autres créatures qui, rangées du côté de l'ennemi, ne perçoivent pas le message du Très-Haut et ne connaissent rien de son jugement. « Un messager a été envoyé parmi les nations. » Mais par qui est donc envoyé ce messager? C'est par l'Eternel, car Satan n'exciterait pas ses propres nations contre « Edom », dont il s'est si activement servi pour combattre le fidèle peuple de Dieu. Ce messager est un envoyé céleste ou un ange, qui rassemble l'armée de Dieu contre l'ennemi. T 15/8/36.

4 Avril (17)

« Ayons de l'assurance au jour du jugement » (1 Jean 4: 17).

Loin de nous la pensée que le témoin de Jéhovah doive se montrer grossier ou exciter la colère des autres créatures. Il doit simplement dire courageusement la vérité et le courage consiste à affirmer le vrai, sans craindre les hommes, à l'exposer calmement, nettement, avec assurance et sans rien redouter, si l'on est invité à le faire. Le courage et l'assurance dans la proclamation de la vérité, voilà précisément ce qui est aujourd'hui ordonné au peuple de Dieu, dont les membres doivent exprimer franchement leurs convictions et faire preuve d'une entière confiance en le Seigneur qu'ils servent. Certains s'imaginent qu'ils doivent par de vives paroles provoquer ceux qui remplissent dans les divers pays du monde des fonctions officielles, mais c'est se tromper lourdement que d'agir ainsi. Se montrer courageux et franc, c'est ne jamais hésiter à proclamer la vérité lorsque s'en offre l'occasion et c'est également rechercher de semblables occasions. Un tel courage, une telle franchise montreront que le Seigneur est avec ses témoins, ce qui provoque toujours la fuite des méchants. T 1/1/37.

5 Avril (47)

« Et le bouc sur lequel est tombé le sort pour Azazel sera placé vivant devant l'Eternel, afin qu'il serve à faire l'expiation [autre version: pour lui] » (Lév. 16: 10).

La classe symbolisée par le « bouc vivant » fut placée à l'origine devant Jéhovah afin qu'elle eût l'occasion de prendre part au grand sacrifice du jour de l'expiation, qu'elle fût associée au sacrifice expiatoire de Christ Jésus, et justifiée par Dieu, afin de participer à l'expiation. Avant que ce bouc fût chassé, le taureau fut sacrifié et son sang répandu sur le propitiatoire devant l'Eternel, ce qui montre que l'expiation fut réalisée par le grand taureau antitypique (Jésus). Le « bouc vivant » fut placé devant l'Eternel, afin qu'il décidât ensuite du sort de ce bouc, ce qui montre que la vertu expiatoire du sang du taureau

fut rendue accessible à cette classe du bouc; mais celle-ci, à présent, montre qu'elle a reçu en vain cette grâce de Dieu. T 15/7/36.

6 Avril (38)

« Le jour où tu te tenais en face de lui, le jour où des étrangers emmenaient captive son armée, où des étrangers entraient dans ses portes, et jetaient le sort sur Jérusalem, toi aussi tu étais comme l'un d'eux » (Abdias 11).

Il n'y a qu'un seul bon côté. « L'autre côté » est celui des ennemis du Royaume de Dieu. Les diaboliques persécutions des fonctionnaires de l'Etat contre les témoins de Jéhovah furent provoquées par le clergé qui s'associa ouvertement à ces infâmes spoliateurs. Aussi l'Eternel dit-il de lui: « Toi aussi tu étais comme l'un d'eux ». C'est le clergé qui joua hypocritement le rôle de représentant du Très-Haut et de conseiller spirituel des « étrangers » qui se chargèrent de l'emprisonnement des fidèles serviteurs de Jéhovah. C'est de connivence avec lui, avec sa complicité et sous son instigation, qu'ont été commises toutes les cruelles atrocités qui frappèrent les serviteurs de Dieu et de son Royaume. Mais le Tout-Puissant ordonne maintenant à ses témoins de proclamer son dessein de châtier ses ennemis comme ils le méritent. T 15/9/36.

7 Avril (70)

« Josué ... leur parla ainsi: Pourquoi nous avez-vous trompés, en disant: Nous sommes très éloignés de vous, tandis que vous habitez au milieu de nous? ... Vous ne cesserez point d'être dans la servitude, de couper le bois et de puiser l'eau pour la maison de mon Dieu » (Jos. 9: 22, 23).

Les Gabaonites désiraient sincèrement faire comprendre qu'ils avaient entièrement quitté les autres Cananéens, et aspiraient à être traités en conséquence, même s'ils devaient devenir les esclaves des Israélites. Aujourd'hui de même, il faut que les créatures désirant être épargnées abandonnent l'organisation de Satan et se fassent volontairement les serviteurs et les esclaves de Christ Jésus et de ses oints. A Harmaguédon, seuls échapperont à l'épée du grand exécuteur les créatures qui auront précédemment montré qu'elles se sont séparées de l'organisation de Satan et libérées d'elle pour adhérer à celle de Dieu et qui seront demeurées fidèles. Les Gabaonites étaient liés par leur alliance. De même les membres de la « grande multitude » sont liés par une alliance à devenir les serviteurs de Jéhovah et de son Roi oint. T 1/11/36.

8 Avril (13)

« Mon fils, retiens mes paroles, et garde avec toi mes préceptes. Observe mes préceptes, et tu vivras; garde mes enseignements [autre version: ma loi] comme la prunelle de tes yeux » (Prov. 7: 1, 2).

La loi de Dieu représente les préceptes d'action et les principes de vie qui s'imposent à tous les hommes. En elle se manifeste expressément et formellement la volonté du Tout-Puissant et c'est elle qui montre aux créatures qu'une alliance unit à l'Eternel, la voie qu'elles doivent suivre pour faire le bien. Chaque commandement de Dieu est un élément de cette loi qui ne se contente pas de montrer aux hommes la voie du salut, mais leur ordonne encore de conformer leurs actes à ses dispositions de justice. Tous les membres du peuple allié à Dieu surveillent eux-mêmes leurs propres actes, afin de les mettre sans cesse en accord avec la volonté divine. C'est seulement par la stricte observation des commandements de Jéhovah que son peuple allié peut manifester sa loyauté envers le Très-Haut. T 1/5/36.

9 Avril (50)

« La grêle emportera le refuge de la fausseté ... Et son bruit seul donnera l'épouvante » (Es. 28: 17, 19).

La Hiérarchie catholique romaine avait réussi, jusqu'ici, à faire taire tous ceux qui osèrent parler dans un sens défavorable à l'institution; si Dieu tolérait, ne fut-ce qu'un instant, que l'ennemi parvienne à faire taire la proclamation de la vérité concernant le Royaume, les craintes de la Hiérarchie tomberaient, et elle s'écrierait aussitôt: « Paix et sûreté! » Ce que dit le clergé juif de Jésus, le clergé actuel le dit du témoin de Jéhovah: « Nous avons trouvé cet homme excitant notre nation à la révolte, empêchant de payer le tribut à César »; car il refuse d'obéir aux lois d'origine humaine qui lui interdisent de prêcher sans avoir demandé et obtenu préalablement l'autorisation de la police (Luc 23: 2, 5). Le clergé accusa pareillement l'apôtre Paul et ses compagnons: « Ces hommes troublent notre ville; ce sont des Juifs ». « Ils agissent tous contre les édits de César » (Actes 16: 20, 21; 17: 6, 7). T 15/5/36.

10 Avril (39)

« J'aurai soin moi-même de mes brebis, et j'en ferai la revue. Je les retirerai d'entre les peuples » (Ez. 34: 11, 13).

Jéhovah n'a point ordonné à ses témoins, ni maintenant ni en aucun temps, de rassembler la « grande multitude ». C'est l'Eternel lui-même qui accomplira cette œuvre au temps fixé par lui et à sa façon. La tâche et l'œuvre des oints c'est d'obéir aux commandements divins. Il a ordonné que soit prêché l'évangile du Royaume et cette prédication doit être faite avant que commence l'œuvre de destruction. Christ Jésus, celui qui est plus grand que Moïse, envoie ses disciples hors du temple et leur ordonne de proclamer courageusement la nouvelle du Royaume et le jour de la vengeance de notre Dieu. S'abstenir d'agir ainsi, se relâcher dans son effort et faire preuve de négligence, ou tenter d'influencer les oints pour qu'ils agissent de même, c'est ne pas respecter les commandements du grand prophète de Jéhovah (Actes 3: 23). T 15/8/36.

11 Avril (72)

« Je me hâterai de témoigner contre ... ceux qui oppriment la veuve et l'orphelin » (Mal. 3: 5).

Il y a maintenant sur la terre de nombreuses créatures de bonne volonté envers Dieu, source de toute vie, qui cependant n'ont point entendu la vérité ni eu l'occasion de l'accueillir et de se ranger du côté de Jéhovah, et qui sont par conséquent de véritables « orphelins ». Une veuve est une femme (symbole de quelque organisation) sans époux. Jéhovah est l'époux de sa « femme » ou de son organisation. Il y a, dans notre pays, des organisations dont de nombreux membres, à ce qu'il paraît, serviraient volontiers le Seigneur, mais en sont empêchés par les représentants de Satan. De telles organisations sont véritablement des « veuves », car Dieu qu'elles prétendent leur époux, les repousse loin de lui. C'est ainsi qu'il est écrit: « La religion pure et sans tache, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions. » Les témoins de Jéhovah pratiquent la « pure religion » en les visitant. Les personnes qui s'opposent à l'œuvre des témoins de Jéhovah oppressent les veuves et les orphelins. T 1/1/37.